



Le métropolite Hilarion : Dans l'Église, les opinions sur la fécondation in vitro divergent



C'est par nécessité pastorale que l'Église est amenée à discuter de la recevabilité des biotechnologies et des pratiques reproductives contemporaines, a précisé le métropolite Hilarion de Volokolamsk, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou.

S'exprimant dans l'émission « l'Église et le monde » sur le projet de document « Problèmes éthiques posés par les méthodes de fécondation in vitro », élaboré par la Conférence interconciliaire et proposé à la discussion de la hiérarchie et des fidèles, l'archipasteur a précisé : « Il s'agit d'un document fait pour être discuté. Il y est souligné qu'il existe des opinions différentes sur cette question dans l'Église orthodoxe russe. Selon les uns la FIV est irrecevable sous toutes ses formes. D'autres sont d'avis (et leur avis est exposé dans le document) que la fécondation in vitro est possible à certaines conditions. »

Évoquant les conditions énumérées dans le document, Mgr Hilarion a cité, notamment, l'interdiction d'éliminer les embryons en surnombre ou de recourir à leur cryoconservation, ainsi que l'interdiction du don de gamètes.

« Le document a été élaboré au sein de la Conférence interconciliaire, par la Commission pour la théologie et l'enseignement théologique, que je préside. La bioéthique est un thème récurrent : nous prenons les questions de bioéthique les unes après les autres, nous en discutons, nous préparons des projets de document » a expliqué le métropolite Hilarion.

Selon lui, il est très délicat et très difficile d'établir la frontière entre ce qui est admissible et ce qui ne l'est pas, lorsqu'il s'agit des biotechnologies.

« Je dois avouer que c'est une question qui n'est pas simple du tout pour moi. Je suis ecclésiastique, je suis moine : que sais-je de la fécondation, du don de gamètes et autres ? Naturellement, il y a de la littérature sur le thème, mais pour donner une réponse compétente, il faut faire appel à des spécialistes. Nous invitons donc des spécialistes, qui participent aux étapes préliminaires de la discussion. Par ailleurs, nous faisons appel à ceux de nos prêtres et de nos laïcs qui se spécialisent dans ces questions. »

La discussion de ces thèmes ne tient « absolument pas au désir de créer une base théorique, elle résulte, au contraire, d'une nécessité pastorale aigüe. »

Rappelant qu'il n'y a pas unanimité sur la question, même parmi les membres de la commission, le métropolite a conclu : « Nous avons préparé ce document, nous avons exposé les points de vue existants. L'Église aura maintenant à se prononcer sur la recevabilité de la fécondation in vitro à certaines conditions, ou sur son irrecevabilité absolue. »

Source: <https://mospat.ru/fr/news/86947/>